

Prélude propose des logements étudiants adaptés

Réussir ses études supérieures avec un handicap, c'est possible, mais pas toujours facile. Pour permettre aux jeunes handicapés de mener une vraie vie d'étudiant, Prélude leur propose d'intégrer un de ses appartements adaptés, répartis au cœur du campus universitaire de Saint-Martin d'Hères, en Isère. Explications avec Isabelle Jaboin, responsable du foyer Prélude.

Prélude : qu'est-ce que c'est ? Prélude propose vingt logements adaptés en résidence universitaire. Ceux-ci sont destinés à accueillir des étudiants en situation de handicap physique afin de les aider à réaliser un cursus d'études supérieures dans les meilleures conditions possibles.

Des prestations humaines et matérielles sont également mises en place pour faciliter l'organisation de leur quotidien et leur permettre de se consacrer pleinement à leurs études.

Pour favoriser la mixité sociale, les appartements de Prélude sont intégrés à une résidence universitaire du Crous de Saint Martin d'Hères (38) comprenant deux cent logements classiques.

Comment est née cette structure ?

Prélude a été créée en 1993 par la Fondation Santé des Etudiants de France (FSEF) pour répondre à des étudiants dont la dépendance à des aides humaines et techniques dépassaient les capacités d'accueil du Crous sur d'autres résidences universitaires de Grenoble. Ce foyer a été le fruit d'une longue recherche de 10 ans. Son objectif est aujourd'hui de répondre aux besoins d'hébergement et d'accompagnement des étudiants handicapés physiques dans les gestes essentiels de la vie quotidienne. Il s'adresse à des jeunes originaires de toute la France, souhaitant poursuivre des études à l'Université ou dans d'autres écoles.

Pourquoi « Prélude » ?

Prélude présente l'originalité d'assurer une fonction « tremplin » vers le milieu ordinaire. Partant du désir des étudiants d'accéder à une vie indépendante, hors du cadre institutionnel ou familial, nous leur permettons d'expérimenter, progressivement et en toute sécurité, leurs

capacités à gérer leur quotidien, à orienter leur vie, et à faire leurs propres choix. C'est cette étape dite de « transition » qui est à l'origine du nom « PRELUDE ».

Que mettez-vous en œuvre pour faciliter cette transition ?

Tout est fait pour offrir aux jeunes des conditions d'études qui soient les plus semblables à celles d'une vraie vie d'étudiant.

Une équipe constituée d'auxiliaires de vie, d'aides médico-psychologiques et d'aides-soignants apporte ainsi une réponse à l'ensemble des besoins 24h/24, 7j/7, tout en préservant la sécurité, l'autonomie et le confort des résidents.

L'équipe propose un accompagnement et une aide individualisée dans les actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, habillage, préparation de repas, entretien du linge et de l'appartement), ainsi qu'un appartement meublé avec des équipements spécifiques : porte motorisée, plan de travail réglable en hauteur, fauteuil douche. Ils disposent également d'un contrôle d'environnement avec une télécommande qui permet de joindre les professionnels à tout moment. Prélude propose par ailleurs un accompagnement pour les prestations sociales et administratives en lien avec l'assistante sociale du Crous.

Concernant la réalisation de leur projet d'études, les étudiants bénéficient également d'un soutien pédagogique en lien avec la SAH (Service Accueil Handicap), dont nous sommes partenaires. Cet organisme gère aussi l'aménagement des études : secrétariat, temps majoré, cours de soutien, organisation des examens, s'assure de l'accessibilité des lieux d'études et fournit les outils compensatoires nécessaires au bon déroulement des études. Une aide à l'orientation et à la recherche de stage est aussi prévue. En moyenne, un locataire reste à Prélude trois à quatre ans.

Comment se déroule une admission au sein du foyer Prélude ?

Lorsqu'un candidat

ou sa famille prend contact avec nous, nous l'invitons à venir visiter les lieux pour débiter une réflexion sur un projet de vie à Prélude. Une deuxième visite obligatoire permet de constituer le dossier grâce à des entretiens avec un responsable d'études, un médecin-conseil, un membre de notre équipe et une assistante sociale du Crous. La visite s'accompagne également d'une mise en situation dans un appartement pour l'adapter au mieux aux besoins du futur locataire. Nous évaluons à ce moment-là la prise en charge globale et l'adéquation entre le projet du candidat et les moyens dont dispose Prélude. Le dossier est ensuite étudié par une Commission d'Admission. Cinq à six places sont proposées chaque année.

Prélude propose actuellement 20 places en logements adaptés chaque année, comptez-vous en ouvrir davantage ?

Ce n'est pas prévu pour le moment. La Fondation Santé des Etudiants de France propose cependant une autre structure à Nanterre et en ouvrira prochainement une nouvelle à Paris.

Ce type d'hébergement est encore assez peu connu. Beaucoup de jeunes ont tendance à penser qu'ils ne pourront pas faire d'études supérieures à cause de leur handicap. Nous essayons de travailler sur leur sensibilisation dès les classes de collège et lycée, afin qu'ils sachent que ce mode d'accompagnement existe et qu'il est possible d'étudier malgré un handicap. ●

Plus d'infos sur : www.foyer.prelude.free.fr



« Notre objectif : Permettre aux jeunes handicapés de mener une vraie vie d'étudiant ».